

ANNEXE 2 : SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de MAREUIL LES MEAUX	Délimitation du tronçon				Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
	Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin			
Autoroute A140	0	+ 680	4	+ 220	1	300	
Nationale 36					3	100	
SNCF Noisy Le Sec à Strasbourg					1	300	

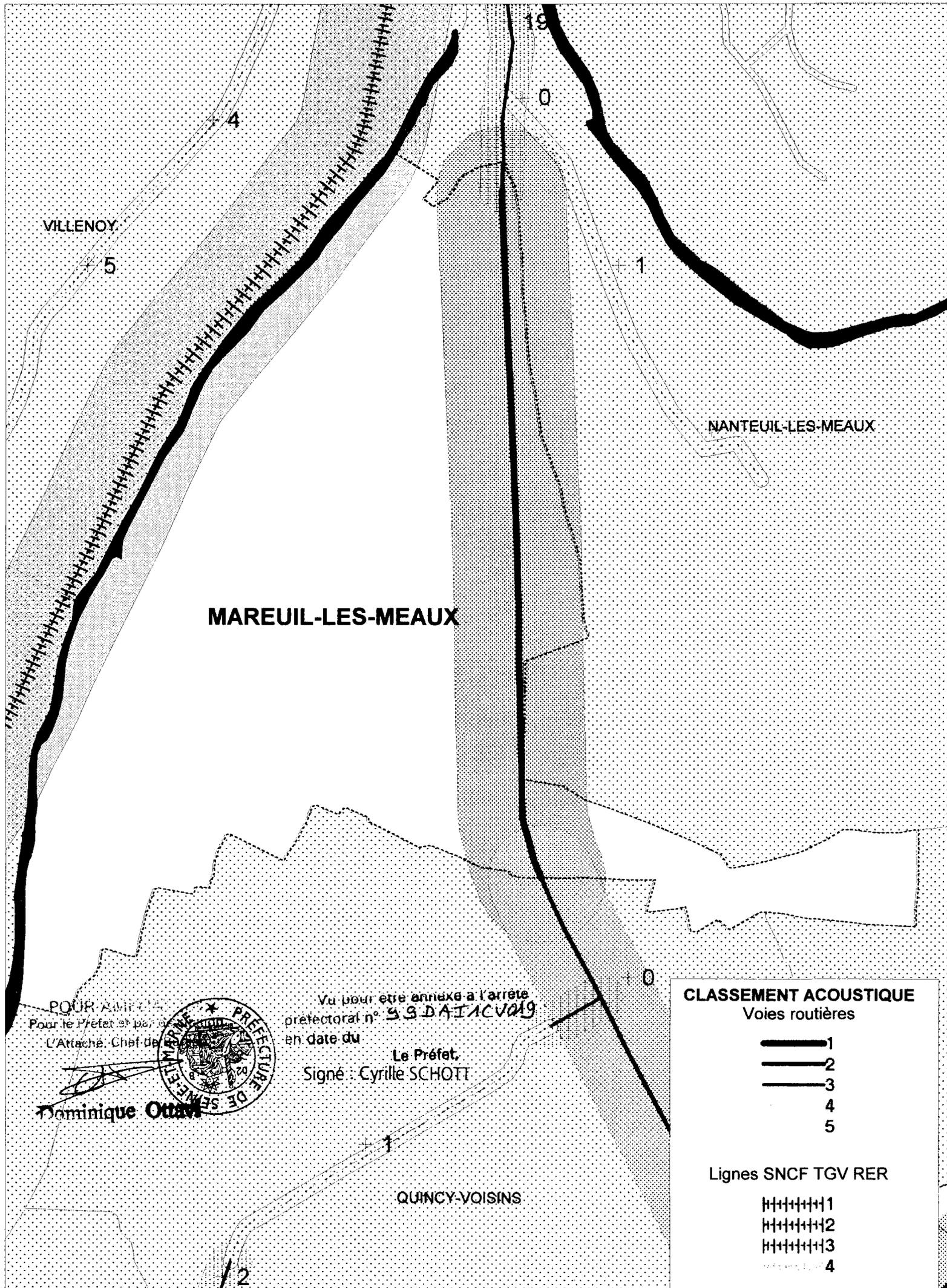
POUR AMPLIATION
 Pour le Préfet et par délégation
 L'Attaché, Chef de Bureau

Dominique Ottaviani


Vu pour être annexé à l'arrêté
 préfectoral n° 99DAIACV019
 en date du 15 FEV. 1999

Le Préfet,
 Signé : Cyrille SCHOTT

ANNEXE 3 ; PLAN



VILÉNOY

MAREUIL-LES-MEAUX

NANTEUIL-LES-MEAUX

QUINCY-VOISINS

POUR AMPLIFIER
 Pour le Préfet et par
 L'Attaché, Chef de
 Dominique Ottavi



Vu pour être annexé à l'arrêté
 préfectoral n° 53 DA IACV019
 en date du
 Le Préfet,
 Signé : Cyrille SCHOTT

CLASSEMENT ACOUSTIQUE

Voies routières

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Lignes SNCF TGV RER

- 1
- 2
- 3
- 4